L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73, — NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 18 DECEMBRE 1881. — Entre les rues Bienville et Conti.

FEUILLETON.

Com. le 13 nov. 81.

LE REPORTER.

—PAR—

FLORIAN PHARAON.

XVI

—Suite—

Lorsque Jeanne revint à elle, elle était [illegible].

Mme Rabourtin et Monicourt étaient auprès d'elle.

—N'est-ce pas, mon ami, dit-elle à ce dernier, que ce n'est pas vrai? N'est-ce pas, vous qui le connaissez? Oh! dites-le-moi! je vous en prie, car je l'aime tant.

—Calmez-vous, mademoiselle, calmez-vous. Quelle malencontreuse idée vous avez eue là, monsieur Soubies!

—Je ne pensais pas, balbutia le vieillard...

—Vous ne pensiez pas! vous ne pensiez pas! reprit rudement Monicourt, on pense.

—Ne grondez pas mon oncle, fit Jeanne, il était aussi malheureux que moi.

—S'il était venu me consulter, je lui aurais expliqué la valeur de cette note. Je sais, parbleu bien comment se fabriquent ces sortes de canards. Le nouvelliste New-Yorkais aura appris que Giret venait d'être choisi par M. Richardson pour lui succéder, et ne connaissant aucun des mérites d'Alfred, il aura cherché une raison à cette fortune soudaine; il aura vu qu'il y avait une jeune fille dans la maison, et de là à conclure au mariage il n'y a qu'un trait de plume. En ai-je fait des déductions pareilles dans ma vie!

—Vous croyez? interrompit Jeanne.

—Si je crois, répondit Monicourt, j'en mettrais ma main à couper. Giret est trop loyal et trop franc pour agir ainsi. Acheter la fortune par un parjure et une action intéressée, c'est une infamie dont il est incapable.

—Je ne l'ai pas forcé à dire qu'il m'aimait, fit Jeanne et ce serait mal de me tromper ainsi.

Monicourt, tout en défendant Giret, avait une arrière-pensée sinistre.

—Si cela était vrai! se disait-il. Pour le moment, dans tous les cas, il n'y a qu'une chose à faire: calmer cette pauvre enfant, et soutenir mordicus que c'est faux jusqu'à preuve du contraire.

Jeanne continuait à trembler.

—Vous ne pouvez rester comme ça, dit Monicourt; je vais aller chercher le docteur.

—Oh! ne me quittez pas, dit la jeune fille; parlez-moi encore de lui.

—Je vais revenir, dit le journaliste, je tiens à ce que mon docteur vous voie; regardez comme vous tremblez! il n'y a pas de bon sens à se mettre dans un pareil état.

Monicourt, une fois dans la rue, entra dans le premier café qu'il trouva.

Il demanda une plume et de l'encre et écrivit en toute hâte à son confrère de la *Patrie*:

"Mon cher ami,

"A charge de revanche, veuillez faire insérer les quelques lignes suivantes dans votre journal de ce soir; il s'agit de rendre la vie à une jeune fille qui se croit délaissée.

"Merci et à vous,

"MONICOURT."

Au billet était joint l'entrefilet suivant:

"Nous sommes heureux d'annoncer le choix fait par la compagnie américaine de Black-Ridge, de notre jeune compatriote, M. Alfred Giret, pour prendre la direction des grandes houillères qu'elle possède dans l'Etat de New-York. La lettre particulière qui nous apprend cette nouvelle dément, comme l'insinue une feuille américaine, que cette nomination soit due à un traité matrimonial.

"M. Giret doit cette haute position à son mérite seul, d'autant plus que M. Richardson, son prédécesseur, étant célibataire, n'a pas de fille à marier. En tous pays, l'envie cherche à ternir le mérite."

—Si cela ne fait pas de bien, cela ne fait pas de mal, dit-il en pliant la lettre qu'il envoya immédiatement par exprès.

Ceci fait, il alla chez le docteur. Celui-ci était absent. Monicourt lui laissa un mot pressant pour qu'il vint aussitôt chez M. Soubies, de là il se rendit chez M. Rabourtin.

—Mon ami, lui dit-il, vous irez chercher votre femme, ce soir.

—Oui, fit le bonhomme.

—En revenant, vous achèterez la *Patrie*:

—Le *Réformateur*, vous voulez dire.

—Non, la *Patrie*.

—Mais Agiaé n'aime pas ce journal-là.

—Il ne s'agit pas de ce qu'aime Mme Rabourtin; vous achèterez la *Patrie!* Vous y trouverez un entrefilet concernant Giret, et vous entrerez tous joyeux.

—Comment, tout joyeux.... et pourquoi?

—Je vous expliquerai ça plus tard.... Vous entrerez tout joyeux dans la chambre de Mlle Soubies, en vous écriant: C'est moi qui ai de bonnes nouvelles de Giret!

—Ah! fit M. Rabourtin, il se passe donc quelque chose!

—Oui! oui! Je vous dirai ça plus tard. Au revoir.

—Alors, dit M. Rabourtin en reconduisant Monicourt, je serai très joyeux et je m'écrierai en entrant....

—Oui! oui! c'est convenu, dit Monicourt en s'esquivant.

—Quel drôle de garçon! fit Rabourtin lorsqu'il fut seul.

Je n'y comprends rien, et dire que depuis le jour où il est venu à la maison, ça a toujours été comme ça.

—Vous n'avez pas été longtemps, dit Jeanne à Monicourt.

—Le docteur n'était pas chez lui, je lui ai laissé un mot.

A six heures et demie, M. Rabourtin fit, comme il était convenu, son entrée, la figure tout épanouie, en criant:

—Ah! c'est moi qui ait de bonnes nouvelles de Giret!

Mme Rabourtin qui n'était pas dans la confidence lui fit de gros yeux.

—Diable! fit M. Rabourtin, il parait que je ne suis pas assez joyeux. Et il reprit sa phrase avec éclat, mais il l'acheva dans un cri aigu que lui arracha une forte pinçade de son épouse.

—Te tairas-tu, imbécile! lui souffla Mme Rabourtin, tu ne vois pas qu'elle est malade de Giret!

Le bonhomme allait faire quelques pataquès, lorsque Monicourt le tira d'embarras.

—Voyons votre nouvelle! dit-il.

—Tenez! voyez, là dans la *Patrie*.

—Ah! fit le journaliste après avoir lu, je savais bien que c'était un canard! Tenez, lisez, mademoiselle.

Jeanne prit le journal, puis se tournant vers Monicourt avec un sourire triste sur les lèvres.

—Mon ami, dit-elle, vous êtes bien bon; mais vous êtes enfermé, monsieur Jossé!

—Quelle vilaine pensée vous avez là! Je serais incapable d'abuser ainsi de votre crédulité dans un moment pareil. Remarquez aussi que cela parait dans la *Patrie*, où je n'écris pas, et que je ne vous ai quittée que quelques instants pour aller chercher le docteur.

—C'est vrai, dit Jeanne dont les joues se colorèrent subitement, je vous demande pardon.

Au même instant, la bonne annonça la visite du docteur.

XVII

Le docteur avait constaté ce que tout le monde savait, c'est-à-dire que Jeanne était en une violente crise nerveuse. Il ordonna une potion calmante et recommanda le repos le plus absolu pour la malade et le silence autour d'elle.

Aux questions inquiètes de Monicourt il avait répondu:

—J'espère que ce ne sera rien; mais à l'heure qu'il est, il m'est impossible de prévoir ce qui peut arriver demain; avant de pouvoir préjuger il faut que j'observe. Entre nous, je te dirai que les maladies nerveuses ne sont pas des maladies proprement dites, ayant un caractère défini et une marche déterminée, c'est une série de phénomènes qui se succèdent, et qui échappent pour la plupart à la science médicale. Le médecin, dans les trois quarts des cas, est obligé de faire p'sse en psychologue. Les accidents physiques ne sont en général que la conséquence des bouleversements de l'âme et des tortures de la pensée. Je reviendrai demain, et je te promets de suivre ta chère malade avec tout le dévouement que m'inspire notre vieille amitié.

Pendant trois jours, les crises se succédèrent à intervalles presque égaux; cependant, il y avait amélioration; la lecture de la *Patrie* et l'espoir d'une prochaine lettre de Giret avaient jeté un peu de calme dans l'esprit de Jeanne et avaient produit une détente salutaire dans l'état général de la jeune fille. Les visites de Monicourt, plus efficaces que celles du docteur, avaient amené ce résultat.

Le journaliste venait souvent la voir, et, par des raisonnements à perte de vue, lui avait prouvé qu'elle s'était alarmée d'un fantôme; qu'il connaissait Giret et qu'il pouvait se porter garant de sa fidélité.

Monicourt, inspiré par son dévouement à Alfred et son amitié pour Jeanne eut faire passer dans l'âme de la jeune fille une consolante espérance qu'il ne partageait qu'à moitié.

Un matin qu'il était au journal, un commissionnaire vint le chercher en toute hâte de la part de M. Soubies.

Monicourt sauta dans la première voiture de place qu'il trouva et accourut auprès de Jeanne.

La jeune fille était en proie à une crise terrible.

Au moment où Monicourt entra dans sa chambre, elle était entourée des soins de Mme Rabourtin. La brave dame cherchait à la rappeler à la vie, par tous les moyens possibles.

Jeanne, étendue sur le lit, avait le visage livide; ses yeux, humides encore, sortaient de leur orbite, et dans sa main crispée elle froissait une lettre.

—C'est un monstre que votre Giret! dit tout bas Mme Rabourtin à Edouard.

—Qu'est-il arrivé? demanda ce dernier.

—Oh! les hommes! vous êtes tous les mêmes! pauvre fille! torturer un ange pareil! il faut n'avoir pas de cœur.

—Que s'est-il passé?

—Eh bien! ce monsieur Giret a écrit une lettre infâme! Après l'avoir lue, la pauvre enfant a eu un accès de désespoir terrible! J'en tremble encore. Oh! les hommes!

—Que dit-il, dans sa lettre?

—Je n'en sais rien, mais à coup sûr ce ne sont point des compliments! Et dire, Edouard, que vous m'avez mis dans ces états-là!

Monicourt chercha à dégager la lettre de la main de Jeanne, mais la crispation était violente et il ne put y parvenir.

Cependant, petit à petit le calme revint, les nerfs de Jeanne se détendirent et l'affaissement succéda à la surexcitation nerveuse. La respiration cessa d'être sifflante, le jeu des poumons se régularisa et le regard s'éteignit. La main pendante de Jeanne laissa échapper la lettre.

Monicourt la saisit et la lut.

Elle était datée des mines de Black-Ridge, était écrite depuis vingt jours déjà; elle était ainsi conçue:

"Mademoiselle,

"Ce n'est pas l'âme gaie que je vous écris, je me trouve isolé au milieu de la foule qui m'entoure; je vois bien des visages humains, mais aucune main amie ne s'étend vers moi. Je vis seul avec ma pensée, et dans ce tête-à-tête perpétuel j'ai des frayeurs d'enfant! Je sens tout à coup mon courage faiblir, et dans ces moments de défaillance, où l'avenir m'apparait noir de luttes, je me reproche de vous avoir liée à mon triste sort, par une promesse arrachée peut-être à votre compassion pour un enfant perdu qui quittait la France. Cependant votre pensée me soutient, et votre douce image m'apparait aux heures de lassitude, comme celle de mon bon ange, pour réveiller mon énergie fuyante.

"Il n'est pas facile de conquérir la fortune, et ici comme en France, l'on se heurte à l'encombrement des capacités. Qu'elles sont loin mes illusions d'Europe! Je croyais qu'il suffisait d'arriver ici avec un diplôme constatant votre valeur, vos études, et armé d'une ferme volonté de travail! Quel mécompte!

"J'ai trouvé avec peine une toute petite place d'ingénieur et que je suis là, regardant l'horizon et ne voyant émerger d'aucun point l'espérance d'un sort meilleur. Ne m'en veuillez pas de vous faire partager mes ennuis, mes inquiétudes pour l'avenir, cet avenir qui tombe toujours, s'éloigne sans cesse, me séparant davantage de vous. Puisse ce temps d'épreuves et de découragement passer vite!

"Je me devais à moi-même de vous avouer combien je me suis trompé dans mes calculs et de vous dire que, quoique je vivant que pour vous et par vous, je ne me considère pas le droit de vous lier à jamais à une fortune aussi chancelante que la mienne.

"Quoi qu'il arrive, je conserverai votre souvenir comme la seule joie de ma vie.

"ALFRED GIRET."

Tandis que Monicourt lisait la lettre, Jeanne avait repris ses sens.

—N'est-ce pas, mon ami, dit-elle à Monicourt lorsqu'il eut achevé sa lecture, n'est-ce pas qu'il m'abandonne?

—Mais non, mademoiselle, nullement, je ne vois pas ce qui a pu vous suggérer une pareille pensée. C'est la lettre d'un homme découragé, voilà tout.

—Oh! non, fit Jeanne, c'est bien une rupture. Ne dit-il pas qu'il se reproche de m'avoir liée à son sort, et plus loin qu'il ne se considère pas comme ayant le droit d'exiger de moi une fidélité qu'il ne saurait probablement avoir de son côté? Non, non, vous ne me ferez pas prendre le change, mon ami.

Monicourt chercha en vain à la dissuader. Jeanne resta confinée dans sa conviction.

—Mon ami, dit-elle, se complaisant dans sa douleur, n'est-ce pas que c'est mal de sa part? S'il savait combien je l'aime. Oh! certes, il n'agirait point ainsi; il ignore les trésors de tendresse que j'accumule là dans mon cœur; il ne sait pas que sa pensée me suivait partout, que je vis avec elle, qu'elle est en moi, qu'elle faisait mes joies de tout instant, mes rêves d'or de toutes mes nuits, et qu'en ce moment elle me tue et je la bénis encore. Oui, Monicourt, je mourrai de cette douleur, heureuse de quitter le monde en pensant à lui et en lui souhaitant avec une autre le bonheur que j'étais sûre de lui donner. Vous le lui direz, n'est-ce pas, lorsque je serai morte! Oh! dites-lui bien que je suis partie son nom aux lèvres et son image au cœur.

—Vous ne mourrez pas, répondait Monicourt, et Giret reviendra.

—Vous êtes bon, vous; vous me voyez souffrir et vous avez pitié de moi; lui est bon aussi, mais il ne sait pas! Oh! si j'étais près de lui!

Lorsque le docteur arriva, Jeanne était tout à fait calme.

Il causa longuement avec elle et Monicourt.

—Il faut la laisser épuiser sa douleur morale, dit le docteur au journaliste, en sortant, la médecine n'a rien à faire ou du moins peu de chose. Il ne faut pas la consoler, il faut la plaindre et amener une réaction par l'effet de la désespérance et la certitude son abandon. Elle en mourra peut-être, peut-être aussi elle en reviendra.

—Cette alternative est terrible.

—Terrible, en effet, mais je ne vois pas d'autre remède. Il en est bien un, mais il est impraticable.

—Lequel? fit Monicourt. Indique-le moi, dussé-je aller au bout du monde pour le chercher, j'irai.

—En effet, il faudrait aller au bout du monde pour le trouver. Le seul remède sûr serait la présence ici de Giret. S'il ne venait pas par amour, il faudrait qu'il vînt par pitié.

—Je lui écrirai! dit Monicourt.

—C'est insuffisant, il faut aller le chercher. Une lettre ne saurait lui expliquer toute la situation, et puis le temps presse; Mlle Soubies peut être épuisée dans un mois ou enterrée dans deux. Ce sera une mort lente, l'agonie commencera avec la langueur et se terminera par l'épuisement et l'inanité des nerfs.

—Alors je partirai.

—Le plus tôt possible.

—Par le prochain bateau. Mais pendant mon absence.... demanda d'un air inquiet Monicourt.

—Eh bien! pendant ton absence, je serai là.

—Merci, fit Monicourt en lui serrant les mains, je te ramènerai Giret mort ou vif, je te le jure. Faut-il que je cache ou non mon départ?

—Au contraire, annonce-le à Mlle Soubies, l'espoir la soutiendra jusqu'à ton retour.

Le soir même Monicourt était prêt à partir.

Le prince Troumeskoff avait mis sa bourse à sa disposition.

Il alla faire ses adieux à Jeanne.

—Je pars, lui dit-il, parce que je ne veux pas vous voir souffrir sur un simple soupçon. J'irai là-bas, je veux voir par moi-même, et à mon retour, je vous laisserai vous désespérer tout à votre aise, s'il y a lieu; mais d'ici là, soyez raisonnable, je vous en prie.

—Ne partez pas, c'est peine inutile, je le sens.

—Je suis sûr que vous vous trompez, et Giret sera bien étonné de mon arrivée.

—Si vous voyez qu'il soit aimé et qu'il puisse être heureux, ne lui dites rien. Je ne veux pas qu'il souffre. Vous me le promettez?

—Je vous le promets.

—Eh bien! partez alors, mais quel prétexte allez-vous donner à votre voyage?

—Ne suis-je pas journaliste? Je vais étudier les grandes institutions américaines.

—C'est vrai, fit Jeanne avec un sourire triste. S'il m'aime encore, ne lui dites pas que je suis malade.

Lorsqu'il fit sa visite d'adieu à Mme Rabourtin, elle essaya d'avoir une crise de nerfs, mais elle ne put y parvenir. Elle ne trouva à lui dire que ceci:

—Ne suivez pas l'exemple de votre horreur d'ami: j'en mourrais!

Le lendemain, Monicourt partait pour le Havre, où il s'embarquait immédiatement pour l'Amérique.

M. et Mme Rabourtin l'avaient accompagné jusqu'à la gare.

XVIII

Tandis que Monicourt voguait vers le vaste continent découvert par Christophe Colomb, M. Soubies, désespéré de l'état de sa nièce, écrivait, sans consulter personne, en dehors de toute influence, une longue lettre d'amertume à Giret. Il le conjurait d'avoir pitié de Jeanne et de lui rendre la vie en démentant les bruits qui mettaient en péril les jours de la jeune fille.

"Lorsque, grâce à ce pieux mensonge, disait-il, vous l'aurez rendue à la santé, je m'associerai à vous pour trouver un prétexte à rupture; je vous aiderai à vous faire détester d'elle. Pour le moment, il s'agit d'un danger imminent à conjurer, et je fais un appel à votre cœur d'honnête homme pour obtenir une bonne lettre de vous qui renferme le salut de ma chère enfant. Ne refusez pas la prière d'un vieillard qui fut l'ami de votre père."

M. Soubies cacheta son épître et la mit à la poste.

De son côté, le docteur adressait à Monicourt une lettre poste restante à New-York.

Cette correspondance hâtive était motivée par une nouvelle crise nerveuse qui s'était produite chez Jeanne.

Trois jours après le départ de Monicourt, un accès de désespoir s'était soudainement emparé de la jeune fille, sans motif apparent. Comme il arrive souvent dans les affections nerveuses, le cerveau avait été tellement ébranlé qu'il avait déterminé une succession de phénomènes cérébraux, que les aliénistes ont souvent signalés: une lucidité extrême s'empare du malade, et lui donne la faculté étrange de suivre, avec toutes les apparences de la réalité, une action idéale qui est le fait d'une hallucination puissante. Ce mirage cérébral est sur les confins de la folie.

Jeanne avait cru voir Giret, elle s'imaginait avoir avec lui une explication dont le résultat avait été une rupture complète.

Le hasard avait voulu que le docteur fût présent, lorsque ce phénomène se produisit; il étudia toutes les phases de la crise et resta convaincu qu'un miracle seul pouvait sauver la pauvre enfant.

C'est avec cette conviction qu'il écrivit à Monicourt en lui disant que, même avant de faire aucune démarche, et à la réception de sa missive, il adressât une lettre à Jeanne pour la rassurer. Il affirmait qu'une lettre, seule, d'outre-mer, pouvait accomplir le miracle, mais qu'il n'y avait pas un jour à perdre.

A son arrivée à New-York, Monicourt descendit dans le premier hôtel venu et se mit immédiatement en quête des moyens les plus rapides de se rendre aux mines de Black-Ridge.

Il prit langue dans l'hôtel, et le maître de l'établissement le fit conduire avec toute la déférence due à un client dans un de ces bureaux de renseignements que nos lecteurs connaissent déjà. Le hasard voulut qu'on le menât directement chez Barcosse. Le Marseillais, à la vue d'un étranger, se leva avec empressement.

—En quoi puis-je vous être utile, monsieur? dit-il en saluant le journaliste.

—Monsieur, je désirerais me rendre le plus rapidement possible aux mines de Black-Ridge, et je vous prie de m'enseigner quelle est la voie la plus directe et la plus prompte.

M. Barcosse prit une feuille de renseignements à en-tête au nom de son office et y inscrivit l'itinéraire que Monicourt devait suivre. Puis, il lui tendit le papier, non sans lui réclamer le fameux dollar d'office.

Edouard allait se retirer, lorsqu'il lui vint à l'idée de se renseigner plus complètement.

—Ne connaîtriez-vous pas, par hasard, demanda-t-il, un ingénieur employé à la mine: M. Alfred Giret?

A ce nom, Barcosse recula d'un pas et examina des pieds à la tête son interlocuteur.

—Un nommé Alfred Giret, répéta Monicourt, croyant avoir été mal compris.

—Je ne le connais pas; j'en ai entendu parler seulement. Et vous, vous le connaissez?

—Parbleu! puisque je suis à sa recherche.

—Ah! fit le Marseillais, pour affaire urgente probablement?

—Très urgente.

—Je regrette de ne pouvoir vous renseigner.

Monicourt salua et partit.

Il marchait, consultant son bulletin de renseignements, lorsqu'au milieu de Broadway, il fut arrêté par une foule groupée autour d'une immense affiche en toile appendue à une maison. Il fit comme tout le monde, leva le nez en l'air et lut la gigantesque pancarte.

C'était l'annonce d'une nouvelle édition du *New York Herald*, avec le sommaire des dernières nouvelles d'Europe.

—Tiens, se dit Monicourt, on va peut-être me renseigner ici à titre de confrère.

Et il entra dans le bureau de la direction du journal.

Monicourt exposa le motif de sa visite à un jeune homme qui lui dit qu'à son grand regret, le rédacteur chargé des relations avec les Français était absent; mais que s'il voulait laisser son adresse, il pourrait, dans la soirée, lui faire remettre les renseignements qu'il désirait.

Monicourt tira sa carte et la remit au jeune homme après l'avoir cornée, et ajouta au crayon le nom de l'hôtel où il était descendu.

A l'époque déjà éloignée dont nous parlons, le service régulier entre les deux continents n'était pas organisé comme de nos jours. Chaque bateau en partance se chargeait de la correspondance des deux hémisphères, et la poste arrivait sans être régulièrement échelonnée comme aujourd'hui.

Monicourt parcourait la ville, lorsqu'il passa devant le *Post Office*; il y entra à tout hasard et s'informa au bureau restant s'il n'y avait pas de lettre pour lui.

A son grand étonnement le commis lui remit une lettre; c'était celle du docteur.

Il comprit à demi-mot ce qu'il y avait à faire, et comme le courrier d'Europe partait le lendemain même, il rentra à son hôtel pour y écrire la salutaire lettre mensongère.

Il venait de la clore, lorsque le domestique lui annonça la visite d'un étranger.

—Monsieur, dit le nouveau venu, je suis rédacteur du *New York Herald*, et j'ai vivement regretté de ne pas m'être trouvé au journal lorsque vous y êtes venu.

—Je suis réellement désolé, dit Monicourt en offrant un siège à son confrère américain, que vous vous soyez dérangé.

—J'avais un renseignement à vous demander.

—Je suis tout à votre disposition, ainsi que toute la direction du journal, pendant votre séjour en Amérique. Vous n'êtes pas un inconnu pour moi, monsieur.

—Je suis réellement confus.... fit Monicourt.

—En quoi puis-je vous être utile?

—Voici en deux mots ce que je désirerais savoir....

Tout à coup Edouard se frappa le front.

—Monsieur, s'écria-t-il, vous pouvez sauver la vie à une jeune fille.

Le rédacteur du *New York Herald* crut avoir affaire à un fou.

—Oui! monsieur, continua-t-il, c'est la providence qui vous envoie. Il dépend absolument de vous de me rendre le plus grand des services. Veuillez faire insérer dix lignes dans l'édition qui part demain pour la France.

—Expliquez-vous, dit l'Américain de plus en plus convaincu qu'il avait affaire à un aliéné.

Monicourt le mit au courant de la situation et lui communiqua la lettre du docteur.

—Rien n'est plus facile, dit le rédacteur du *New-York Herald*; veuillez rédiger votre note et je la ferai insérer; seulement hâtez-vous, car nous allons mettre sous presse la dernière édition.

Monicourt écrivit dix lignes dans lesquelles il annonça le prochain départ pour la France de l'ingénieur Alfred Giret, qui allait s'y marier avec une jeune et brillante artiste à laquelle il était fiancé depuis longtemps.

—Voilà le meilleur remède, dit-il en tendant la copie à son confrère, et je vous suis bien reconnaissant du service que vous me rendez. A charge de revanche.

L'Américain prit la note et la lut.

—Ah! fit-il, c'est de M. Alfred Giret qu'il s'agit? Je le connais beaucoup.

—Tant mieux, dit Monicourt, c'est un de mes amis d'enfance, et je suis venu ici pour le voir. Je pars demain matin pour les mines de Black Ridge.

—Il n'est plus là; le pauvre garçon est installé au cottage de M. Richardson.

—Comment, pauvre garçon? Que voulez-vous dire? exclama Edouard.

—Quoi, vous ne savez pas?

—Non; que lui est-il arrivé?

—Il y a trois semaines à peu près qu'il a reçu une balle en pleine poitrine.

—En duel?

—Oui, en duel à l'américaine; il est hors de danger aujourd'hui.

—Racontez-moi cela.

—L'heure presse, fit l'Américain, le journal doit être sous presse.

—Permettez-moi, fit Monicourt tout ému, de vous accompagner; vous me raconterez en route comment est arrivé cet affreux malheur.

—Volontiers, mon cab est en bas, et nous y causerons à l'aise.

Monicourt prit son chapeau et suivit son confrère de la presse américaine.

XIX

Aussitôt qu'il fut installé dans le cab, Monicourt se tourna vers son confrère.

—Monsieur, dit-il, en grâce, veuillez me dire quel est ce drame horrible dans lequel mon brave ami Giret s'est trouvé mêlé d'une façon si malheureuse?

Le rédacteur du *New-York Herald* raconta toute la partie de l'histoire que nos lecteurs connaissent déjà.

—Comment, s'écria Monicourt, c'est ce misérable chez lequel je me suis présenté ce matin pour obtenir les renseignements qui m'étaient nécessaires! L'infâme gredin a eu l'impudence de me dire qu'il ne connaissait pas Giret, qu'il en avait entendu parler seulement.

—C'est lui-même.

—Ce que je ne m'explique pas d'une façon très claire, dit Monicourt, c'est le but que se proposait ce Barcosse de malheur en lançant une pareille calomnie.

—Ne vous l'ai-je pas dit?

—Non.

—Barcosse est un banqueroutier marseillais, qui s'est réfugié ici il y a quelques vingt ans. Il a ouvert à son arrivée l'établissement de renseignements que vous connaissez: un antre de tripotage où l'émigrant naïf vient se faire écorcher et dans lequel s'organisent toutes les affaires véreuses que la soif de l'or fait germer dans le cerveau de tous les aventuriers. Tout nouvel arrivant est une proie pour ce minotaure sordide. Lorsqu'il fit la rencontre de Giret, Barcosse se trompa; il crut avoir à faire à un ambitieux qui porte sa conscience en bretelles élastiques comme nous disons. Son titre d'ingénieur aidant, il rêva l'organisation d'une grande duperie à la tête de laquelle il eût mis le nom honorable de votre ami et dont lui, Barcosse, aurait tiré tous les profits; il fit mieux, il réalisa son projet avec l'aide d'une maison Slidon et Co., et les gogos américains allaient être convoqués pour venir verser leurs dollars dans la fameuse entreprise, lorsque l'affaire vint à échouer devant la probité de Giret.

Ce fut un coup pour Barcosse. Il jura de s'en venger. Attribuant ses insuccès à la concurrence que lui faisait M. Richardson, comme il disait, il inventa l'histoire du mariage dans l'espoir qu'elle ferait scandale et amènerait une rupture entre les deux ingénieurs. Deux honnêtes hommes s'entendent toujours; la ruse de Barcosse n'avait aucun succès; elle lia, au contraire, ces deux messieurs. Richardson et Giret se bornèrent à exiger un démenti de la calomnie qu'il avait lancée. C'est dans notre journal que devait être publiée cette note rectificative.

Au jour convenu elle ne parut point.

Le lendemain, votre ami Giret se présenta à l'office de Barcosse.

—Monsieur, lui dit-il, je viens vous rappeler l'engagement que vous avez pris hier vis à vis de M. Richardson et de moi.

—Nul n'est obligé de tenir un engagement pris sous le canon d'un pistolet, dit Barcosse.

—Ah! il y avait donc eu menace? demanda Monicourt.

—Oh! presque rien, fit le rédacteur du *New York Herald*; M. Richardson lui avait posé un dilemme à l'américaine.

—Diable! fit Edouard, le procédé était dur, et je ne comprends pas que Giret ne se soit pas interposé.

—Votre ami n'était pour rien dans l'affaire. Chez nous les différends se traitent ainsi à l'amiable. Cela n'a pas d'importance.

—Passons, fit Monicourt. Et alors?

—Alors, mon Dieu! une discussion très vive s'engagea entre M. Giret et Barcosse. Ce dernier se défendait de la façon la plus absolue de donner la satisfaction que votre ami désirait. Les choses en étaient là lorsque survint le directeur des mines de Black-Ridge. Il faut vous dire, monsieur, pour que vous compreniez bien la scène qui va se passer, que nous autres Américains nous sommes obligés, par les lacunes qui existent dans nos lois, de nous protéger souvent nous-mêmes; il n'est point d'usage, d'ailleurs, parmi nous, de porter devant les tribunaux certaines affaires personnelles, telles que les injures, les calomnies, les querelles; les juges puniraient bien le coupable, mais par suite du respect que nos lois ont pour la liberté individuelle, les peines appliquées sont tellement dérisoires, que nous préférons, la plupart du temps, nous rendre, à nos risques et périls, justice à nous mêmes, cela a son bon et son mauvais côté.

—En France, nous sommes dans le même cas et c'est dans un but identique que la loi barbare du duel s'est maintenue dans nos mœurs, fit Monicourt.

—Oh! ce n'est pas le duel comme vous l'entendez. Celui-là nous l'avons aussi pour les cas usuels de la vie; je veux vous parler des tueries improvisées à l'aide desquelles se vident les différends les moins prévus. Or donc, lorsque M. Richardson entra, il trouva M. Giret exaspéré par le refus du Marseillais; Barcosse était impassible sous les injures de votre ami.

—Cette discussion est trop longue, dit M. Richardson, en s'interposant. Pourquoi avez-vous menti? Pourquoi n'avez-vous pas réparé le mal que vous avez fait, en insérant, comme il était convenu, la note rectificative?

—Parce que vous ne m'avez arraché mon consentement que par la menace. Parce que j'étais dans votre domicile et que vous m'eussiez tué comme un chien si j'eusse refusé. Et puis enfin, parce que je ne l'ai pas voulu!

—Misérable! s'écria M. Richardson.

Votre ami avait repris son calme, il voulut intervenir.

—Je ne vous menace point, moi, dit-il, je vous somme d'agir loyalement, en allant démentir vous-même la nouvelle calomnieuse que vous avez inventée.

—Je ne le ferai pas, dit Barcosse, non seulement je ne le ferai pas; mais encore je maintiens mon dire: vous épouserez la fille de monsieur, pour avoir la direction.

—Misérable! s'écria Giret.

—On ne discute pas avec les chiens, dit M. Richardson, on les tue.

Et ce disant, il tira son revolver.

Barcosse en fit autant, la bataille commença.

Votre ami n'était pas armé, et il resta simple spectateur de ce duel autour d'une table. Les revolvers se vidèrent; à la cinquième balle, Barcosse, en s'effaçant devant le pistolet de M. Richardson, envoya une balle à votre ami.

Elle l'atteignit en pleine poitrine; Barcosse avait été blessé au bras.

—Et l'affaire en est restée-là? demanda Monicourt.

—Oui, pour le moment; ces messieurs d'ailleurs, ont actuellement barre sur le Marseillais; ils ont fait publier dans le journal la note telle qu'ils l'avaient rédigée.

—Alors, l'affaire n'est pas finie?

—Je ne le suppose pas. M. Richardson attend la guérison de votre ami pour recommencer. Cette fois ils le tueront, dit avec conviction l'Américain.

—Je ne veux pas que Giret risque sa vie contre ce misérable, dit Monicourt.

On était arrivé aux bureaux du *New York Herald*.

Le rédacteur fit traduire immédiatement l'entrefilet du journaliste français et l'envoya à l'imprimerie. Puis, passant dans les bureaux de la rédaction, il présenta à ses collègues leur confrère parisien. Monicourt fut chaleureusement accueilli par tous, et on le pria de se considérer comme faisant partie de la maison pendant tout son séjour aux Etats-Unis.

—Mon Dieu, messieurs, dit-il, puisque vous m'accueillez d'une façon aussi fraternelle, j'userai de votre offre. Je suis venu ici appelé par une affaire d'honneur. Pourrai-je compter, à l'occasion, sur l'assistance de deux d'entre vous?

—Nous sommes tous à votre disposition, répondirent les rédacteurs.

—Merci, messieurs, fit Monicourt, j'aurai l'honneur de revenir pour en causer avec vous.

(*A continuer.*)

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

Concours des écoliers des deux sexes, sous les auspices de l'Athénée Louisianais.

Prix à décerner—Deux médailles d'or offertes par un groupe de Français.

Nous croyons devoir rappeler au public que l'Athénée Louisianais, désireux d'encourager les élèves des deux sexes qui apprennent le français, ouvre un concours où les deux meilleures compositions en cette langue vaudront à leurs auteurs une médaille d'or.

La distribution des prix aura lieu en séance publique, au milieu d'une fête artistique en même temps que littéraire, et sous les yeux d'une nombreuse audience réunie pour assister au triomphe des jeunes lauréats.

Les élèves des écoles ou institutions de la ville et de la campagne, ainsi que les enfants qui reçoivent leur instruction chez leurs parents, sont invités à concourir.

Il y aura deux classes de concurrents; dans l'une seront les garçons, dans l'autre les filles.

Chaque classe aura un sujet particulier à traiter.

La date du concours est fixée SAMEDI, 10 décembre.

Les concurrents de l'un ou l'autre sexe devront être âgés de moins de dix-sept ans à la date fixée ci-dessus.

Le concours aura lieu dans les salles de l'Union française (ancienne Loge de la Parfaite-Union) rue des Remparts, entre Dumaine et St Philippe.

Les futurs concurrents sont priés de vouloir bien s'inscrire sur un registre placé dans le magasin de M. F. Tujague, rue de Chartres, 11.

A peine la maison Dunbar, ancienne maison, coin Royale et Toulouse, a-t-elle achevé son exposition d'articles de jouets, que déjà la foule s'arrête devant les vastes vitrines de cet établissement, et que les enfants restent en extase devant les jolies choses qui y sont étalées avec tant d'art.

Il y a là, en effet, une profusion d'animaux de toute sorte, d'écuries, d'étables, de cirques, de villes en miniature, de toutes merveilleuses petites garçons, le tout admirablement travaillé, élégant et riche. Il y a là tout un monde de poupées, grandes et petites, de joujoux pour la toilette coquette, prenant toutes les formes, et à qui il ne manque guère que la parole; nous nous trompons, car il en trouve qui parlent.

Mais il faut pénétrer dans le magasin pour se faire idée des richesses qui y sont entassées en fait de bibelots, d'objets d'art, de cristaux de Bohême, de statuettes en biscuit, de mille objets riches et élégants qui conviennent pour le jour de l'an les plus magnifiques cadeaux. M. Dunbar a eu l'excellente idée de faire de bonne heure, cette année, son exposition, afin de permettre aux nombreux clients de temps d'examiner toutes ces merveilles et de faire ensuite leur choix en connaissance de cause. Nous apprenons même qu'à partir d'aujourd'hui, son magasin restera ouvert tous les dimanches, jusqu'à 2 heures de l'après-midi.

Vêtements confectionnés.—Le moment est décidément venu. Il faut s'habiller chaudement et nous invitons nos lecteurs à aller visiter le grand établissement de linges fait de Michel Léon, rue de la Vieille-Levée 191, 197 et 199, au coin de la rue Ste-Anne. Ce vaste emporium contient un immense fonds d'habits pour hommes, jeunes gens, garçons et enfants. Ces habits sont supérieurement confectionnés et sont dans le coupe des plus élégantes. Les draps en sont de qualité supérieure et quand on a un choix à faire, on peut dire qu'en fait de drap on peut être certain d'avoir le meilleur. Tous ces articles se vendent à des prix défiant l'établissement de M. Michel Léon. On y trouve aussi des articles de toilette fort beaux, un grand assortiment de chemises du Havre à $1 et à $2.50, ainsi que des chapeaux de tout genre, soie, feutre et autres. Toutes ces belles et bonnes marchandises composent un des stocks les plus complets que nous ayons jamais vus.

G. Lenard.—Quels que soient votre âge, votre embonpoint, votre goût et les ressources de votre gousset; enfant, adolescent, homme fait, vieillard, riche ou pauvre, vous pouvez, en hiver, au printemps, en été, en automne, vous habiller avec profit dans les magasins de Lenard, 213, 215, 217 rue Vieille-Levée; vous y trouverez infailliblement et en abondance tous les objets remarquables entrant ou pouvant entrer dans la toilette de tout *être* appartenant au sexe masculin.

Incroyable, la diversité de vêtements de dessus et de dessous, y compris les accessoires tels que cravates, faux cols, poignets, boutons, épingles, qui sont entassés dans ces magasins, et qui, rapidement enlevés par la clientèle, y sont constamment renouvelés et sont cela est beau, solide, bien coupé, bien cousu, bien monté; tout cela vous donne bonne mine et fait valoir vos avantages naturels, et ce qu'il y a de plus important, c'est que tout cela est donné à un bon marché inouï, et vous vous trouverez, en sortant de là habillé comme un monsieur qui ne fait de commande qu'aux tailleurs les plus renommés et dépense pour un seul habillement la valeur du salaire d'une année d'un ouvrier.

Le comble de l'élégance: se coiffer au magasin du "Robt. E. Lee."

Librairie française.—Cette librairie, qui est tenue maintenant par M. H. Edward, successeur de Hébert & Cie, rue de Chartres au coin de la rue Bienville, a à vendre pour 1882 une abondante collection d'almanachs divers dont le nombre est au dessus d'une centaine. Quelques-uns se distinguent par des titres on ne peut plus attrayants, tels que Rabelais, Mme Angot, Conteur, Chansons de table et de vin, Charivari, Calembours, Gaudriole, Magicien de Salons, Parisiennes, Polichinelle, Messagers boiteux de Strasbourg, etc., etc., etc. On sait que la librairie française reçoit, en outre, toutes les nouveautés littéraires qui ont quelque valeur, et qu'elle a toujours un immense fonds de livres classiques français et américains. On y trouve encore un assortiment de fournitures de bureau des plus complets et des plus riches. Voyez l'annonce.

Le Chickering est un bijou de piano. Il vient d'en être reçu un des plus beaux échantillons par le marchand bien connu, Philip Werlein, 135 rue du Canal, instrument où sont réunies les dernières améliorations de l'art de facture des pianos. C'est un des célèbres Chickering droits qui, pour la beauté et la richesse du son, la légèreté et l'égalité du toucher, n'ont jamais eu de supérieurs. Les pianistes et autres personnes intéressées sont invitées à venir admirer ce magnifique instrument. Quel beau cadeau de Noël à faire. Tous les instruments à musique de ce magasin à vendre aux plus bas prix et aux conditions les plus faciles.

N'achetez pas de cadeaux pour les jours de fête sans avoir vu la magnifique brosse électrique à cheveux et la brosse électrique pour la peau du Dr Scott. *Leur usage est toujours suivi chez les personnes se portant bien et guérit* d'une façon vraiment miraculeuse Maux de tête, Névralgies, Chute de cheveux, Peaux mortes, Calvitie, Rhumatismes, etc. On rend l'argent s'il n'y a pas de résultat. Chez tous les pharmaciens et dans tous les magasins de variétés.

HOSTETTER'S CELEBRATED

STOMACH BITTERS

Bon nombre de familles les Hostetter's Stomach Bitters sont regardés comme des nécessités aussi indispensables que le sucre ou le café. La raison de cela est que des années d'expérience ont prouvé que ces bitters, dont on a besoin, sont le remède convenable parce qu'il agit promptement et sûrement. Il guérit la maladie du foie, la dyspepsie, et vous délivre de la constipation et d'autres désordres.

A vendre chez tous les droguistes et les marchands qui ont aussi l'almanach de Hostetter pour 1882.

Liste complète des navires dans le Port de la Nlle-Orléans

Comprenant les noms des navires et de leurs capitaines, ceux des consignataires, avec indication du tonnage, du mouillage et de la destination.

STEAMERS.

Arabian Ang. 1354 Wallace pour — Alger, Ferstall Rose & Clayton
Camel s Ang. 1488 Payne pour le Havre 42 dans dist. A B French &co
Clinton Am. 1181 Brown pour — Alger A Whitney &co
Cyclonia Ang. 1963 Esson pour Reval 41, 4e dist. A K Miller &co
Commander Ang. 1580 Woodcock pour Liverpool 10 2e dist. Lucas E Moore &co
Gussie Am. 996 Hill, pour — Alger, C A Whitney &co
Heredia Cos Rican, 241 Price pour — 13 1er dist. W D Clark &co
Historian Ang. 1830 Lang pour Liverpool 10 2e dist. Lucas E Moore &co
Lone Star Am. 1255 Quick pour New York Alger, C A Whitney &co
Margaret Am. 506 Otteson pour — 15 1er dist. S Oteri & Bro
Mobile Ang. — Herriman pour — 1er dist. Norton & Bell
Rosendale Ang. 1114 Willis pour Sébastopol 41 4e dist. A K Miller &co
Shovington Am. 3172 Krogh pour Liverpool 41 4e dist. Anderson & Simpson
T J Cochran, Am. 231 Stewart pour — 15 1er dist. R B Post & Son
Tobasco Mex. 379 Powell pour — Al 2er, Avendano Bros
W G Hewes Am. 1116 Brown pour — Alger C A Whitney &co
Woodstone Am. 531 Evans pour Belize, 14 1er dist. Machéca Bros

NAVIRES

Caledonia Am. 1179 Potter pour le Havre 4e rue, Silas Weeks &co
Constance All. 1180 Kuhlken pour Brême 31 1er dist. E F Stockmeyer &co
Dora Aut 1121 Radoslovich pour le Havre 30 2e dist, Masich & Cosulich
Dreadnought Ang. 1531 Bustin pour Liverpool 3e rue, Joseph Lowell &co
Imperial Ang. 1447 Sutherland pour le Havre 27 3e dist, DeWolff & Hammond
John Banyan Ang. 1227 Seowell pour le Havre 32 3e dist. Norton & Bell
Kinburn Ang. 1214 Tecker pour le Havre 33 1er dist. Norton & Bell
Lydia Skolfield Am. 1364 Miller pour — 34 1er dist. au capitaine
Mabel Taylor, Ang. 1329 Goudey pour — 36 4e dist. Norton & Bell
Northampton Am. 1130 Murphy pour — 33 1er dist. Silas Weeks &co
Oaland Ang. 1563 Fellow pour Liverpool 35 1er dist. Silas Weeks &co
Swallow Am. 1209 Duncan pour — 40 4e dist. Lucas E Moore &co
Shelburne Ang. 1317 Crosby pour le Havre 36 1er dist. Norton & Bell
Sarmak Am. 853 Ulmer pour — 41 4e dist. A K Miller &co
Scotia Am. 1173 Oliver pour — 3e rue au capitaine
Tusmagora Ang. 1288 Hilton pour le Havre, 20 3e dist. Norton & Bell
Wm Bassett Am. 1690 Rey pour Liverpool 33 1er dist. Lucas E Moore &co

BARQUES.

Ardédos Radela Aut. 865 Martinolich pour Gênes 18 2e dist. Masich & Cosulich
Concordia Galaisie Ital. 530 Lavina pour Almeria 26 1er dist. A K Miller &co
Charlton Ang. 683 Shaw pour Baltimore 26 3e dist. Jos Kelley
Dante Aut. 543 Cerulich pour le Continent 23 3e dist. A K Miller &co
Elisa Aut. 685 Zar pour le Havre 17 2e dist. Masich & Cosulich
Fernaou Aut. 524 Scopinich pour — 17 2e dist. Masich & Cosulich
Falco Svede. 486 Ternstrom pour — 3e rue. Robt Oerlein
G Lamato Ital. 486 Chiapperi pour Gênes 10 1er dist. A Lanata
Garibaldi Cimamano Ital. 358 Accasti pour le Continent 16 1er dist. A K Miller &co
Hipernion Aut. 635 Zar pour le Havre, 17 2e dist. Masich & Cosulich
Hugh Cann Ang. 1097 Eldridge pour — 33 1er dist. au capitaine
Lincoln Ital. 802 Gerolomich pour le Havre, 16 2e dist. A K Miller &co
Matanzas Ang. 194 Hoomer pour — Alger, Ferstall Rose & Clayton
Nuovo Mondo Ital. 536 Marcone pour Salerne 21 1er dist. A K Miller &co
Noel Rer. 512 Christopherson pour — 5 1er dist. au capitaine
Phison Aut. 730 Cosulich pour Gênes 17 2e dist. A K Miller &co
Ontario Ang. 840 Mosher pour le Havre 3e rue Norton & Bell
Tabor All. 717 Vosthalen pour Brême 27 3e dist. A K Miller &co
Vega Sue. 386 Landen pour — Pointe, Bassetti et Riquez

BRICKS

Ellen H Munroe Am. 479 Whitaker pour Wilmington 22 1er dist. Jos Kelley
San Lorenzo Ang. 129 Woodward pour — 6e dist. Woodward & Wight

GOELETTES.

Clara L Dyer Ang. 77 Nickerson pour — Pte Tier, E Pilsbury
J G Whipple Am. 86 Bene pour — Pte Tier, au capitaine
Jennie Wood Ang. 120 Nielsen pour Bay Islands, Pte Tier, S Oteri & Bro
Jos M Fitzpatrick Am. — Fleming pour — Pointe, au capitaine
Royalist Ang. 111 Bodden pour — Pte Tier, E Pilsbury
Seguin Am. 165 Ricker pour — 13 1er dist. J J Fernandez & Son

LISTE DE NAVIRES.

En partance pour la Nouvelle-Orléans

NEW-YORK.

Steamship New Orleans, Hassey ......parti 10 déc
Steamship Algiers, Hawthorn...........parti 10 déc
Brick John Shay, Nickerson.........expédié 23 nov
Goelette Julie A Ward, Stephens, expédié 24 nov

BOSTON.

Barque E A Allen, Tarr.............partie 15 nov

PHILADELPHIE.

Barque J S & L C Adams, Shaw,......partie 21 nov
Goelette E G Dunn, Anderson.........partie 9 déc

LIVERPOOL

Steamship Oxonian, McFee..........parti 10 déc
Steamship St Louis, McAuley,.......parti 12 nov
Steamship Mobile, Herriman,.........parti 19 nov
Steamship Commander, Woodcock,...parti 29 oct
Steamship Statesman, Hughes,.........parti 5 nov
Steamship Cella, Smith........en chargement 3 nov
Navire Hermon, Dickson, en chargement 24 oct
Navire Empire of Peace, Saudison,.......parti 18 oct
Barque Sarah Bums, Lewis,............parti 19 nov
Navire Regina, Hain,...................parti 20 nov
Barque Luigi V, Volpe,..................partie 5 nov

GRAVESEND

Barque Wimmen, Robbins,...........partie 24 nov

AVONMOUTH.

Steamship Bristol, Smith,................parti 19 nov

GREENOCK.

Navire Mount Pleasant, Wallace,......parti 6 oct

BRISTOL.

Navire Savannah, Tableman,...........parti 7 nov

QUEENSTOWN.

Steamship City of Mobile, Merriman, parti 26 nov
Barque J W Parker, Doloy,............partie 27 oct

ROTTERDAM.

Barque Mentor, Samuelson, ... 1er dé

HAVRE

Barque Fratelli Jernet, Gatnell........parti 17 oct
Barque Kathinka Rezzide,..............partie 19 oct

BORDEAUX.

Barque Hasslhertt, Goody,............partie 8 déc
Barque Favorite, Thomassen,..........partie 3 nov
Barque Palermo, McLaughlin,..........partie 7 nov

MARSEILLE.

Barque Kara, Hoyer,...................partie 25 nov
Brick Zio Antonio, Badano, en chargement 10 nov

DUNKERQUE.

Barque Carrie Delap, Porter,...........partie 5 sept
Barque C P Dixon, Keene,..............partie 21 sept

LIVOURNE.

Barque Navigator, Loure,..............partie 20 oct

BREME.

Barque Harburg, Nahhafen,...........partie 3 déc
Barque Adolph, Brocklemann,.........partie 20 nov

COPENHAGUE.

Barque Nordens Kansel, Bren,........partie 8 oct

ANVERS

Navire Levinthen, Mostield,...........parti 1 déc
Barque Emanuel Swedenberg, Anderson, partie 10 nov

Barque Maple Leaf, Pitman,..........partie 24 oct

TABLE BAY.

Barque Reine Fleet, Tarrasaich.....partie 27 sept

LA CORUGNE

Barque St Anna, Jassarina,..........partie 11 nov

RIO DE JANEIRO.

Barque Klarten Matson, ..en chargement 22 oct
Goelette Hayanet, Ellessen,...........partie 23 oct
Barque Kianaij, Downing,.............partie 5 nov
Barque Edna, Wyatt,....en chargement 10 nov
Barque Jessie, Pitt,.........en chargement 10 nov
Barque Huntress, Gunn,................partie 30 oct

KINGSTON, JE

Steamship Venezuela, Lewthwaite, parti 24 nov

FRANTZ & OPITZ,

Successeurs de A. BONNET & Cie.,

Montres, bijouterie.

51 rue Royale, Coin Bienville, Nlle-Orléans,

BIJOUTERIE ET MONTURE DE DIAMANTS.

DIAMANTS.

N.B.—Assortiment de bijouterie plaquée.

7 aout 81 1er MeVD

Gelpi & Viosca,

SUCCESSEURS DE PABLO GELPI

253 RUE DECATUR.

MAISON ÉTABLIE EN 1836.

MARCHANDS D'ÉPICERIES en général et IMPORTATEURS de toutes sortes de VINS d'ESPAGNE, surtout de la célèbre marque ST-VINCENT recommandée aux malades par les médecins.

18oct—6m—Dim.Mar.Ven.

BODLEY BROTHERS

ONT l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 2 et 4 mulets, charrettes à bœufs, de pour logs, wagons à coton, charrettes à bagage, charrettes pour fermes, charrettes à riz, petites charrettes de toutes dimensions, rais, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux dardés, nos moyeux forgés à froid et tous les ferments extra destinés à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.

Dépôt 18 et 20 rue Union.

9juil 881—1an

INSTITUTIONS.

ÉCOLE DE DESSIN.

SOUTHERN ART UNION

203 RUE DU CANAL.

Comité sur l'enseignement de l'art:

W. H. BUCK,

A. Perelli, A. Molinary, P. Poincy, J. Genin, T. S. Moise, G. D. Coulon, M. L. Smith, Jr., T. A. Cox.

A. PERELLI, Professeur de Dessin.

A. MOLINARY, Professeur de Peinture à l'Huile.

MLLE J. TUZO (de New-York), Professeur d'Aquarelle.

Classe du Jour—Dessin et Peinture.

Jours de leçons—Mardi, Jeudi et Samedi, de 2 à 4 heures P. M. Prix des leçons pour le Dessin $4, Peinture $6 par mois. Une déduction de $1 sera faite aux membres et à leurs enfants.

CLASSES D'AQUARELLE.

Mardi, Jeudi et Samedi, de 11 à 1 heure P. M. Prix des leçons $6 par mois; $1 de réduction pour les membres et leurs enfants.

CLASSE DU SOIR

Lundi, Mercredi et Vendredi, de 7 à 9 heures. Prix des leçons $3 par mois, prix ordinaire.

Classe Préparatoire de Dessin

Pour écoliers, Mardi et Vendredi, de 3:30 4:30 heures. Prix $4; $1 de moins pour les enfants des membres.

La classe de Mlle Tuzo Peinture sur Porcelaine sera tenue Lundi et Jeudi, de 10 à 11 heures. Prix $10 pour un cours de 10 leçons.

Les applications doivent être adressées à MLLE GOODALE, aux Bureaux de l'Union, 203 rue du Canal.

29oct—3m—Dim Mardi Jeudi

COLUMBIAN EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE.

(Anciennement Institut D'Aquin.)

198............Esplanade.............198

L'OUVERTURE de la 12me session annuelle de cet Institut a eu lieu le 5 septembre 1881. L'enseignement comprend toutes les branches d'un cours complet, en anglais et en français, ainsi que les langues modernes les plus usitées. Pour la musique, la direction a été confiée au concours du professeur H. ROLLING. L'Institut est situé dans l'un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la Nlle-Orléans. Les bâtiments et les terrains sont vastes et admirablement disposés pour des pensionnaires ou des externes. Prix modérés. Pour circulaires, etc., s'adresser à Mlle M. FITZGERALD, à l'Institut.

1Sept 1a

Bureau de la Compagnie de Navigation du Canal Carondelet.—Coin des rues Villeré et Toulouse, Nouveau Bassin - Nouvelle-Orléans, 10 décembre 1881—Des propositions cachetées seront reçues aux bureaux de cette compagnie jusqu'au 31 janvier 1882, à midi, pour le bail de l'Hôtel de la Compagnie vis-à-vis du Fort Espagnol, occupé en ce moment par M. Rocheria alias Noyes pour une année avec le privilège de trois années. La Compagnie se réserve le droit de rejeter les offres en totalité ou en partie. Les soumissions devront être adressées au Président de la Compagnie.

P. TIENE JR Secrétaire.

11 déc—11 18 25 1jv au 31

Compagnie d'Assurance du Mexique.—Nouvelle-Orléans, 15 décembre 1881.—L'élection annuelle des Directeurs pour l'année suivante, aura lieu au bureau de la compagnie, LUNDI, 2 janvier 1882, entre midi et 2 heures de l'après-midi.

CHAS LE SASSIER, Secrétaire.

15 déc—au 2 janv.

Banque mutuelle nationale.—Nouvelle-Orléans 10 décembre 1881. L'élection annuelle des Directeurs pour servir pendant l'année courante aura lieu au local de la Banque, 106 rue du Canal, mardi 10 janvier prochain de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

JOSEPH MITCHEL, Caissier.

11 déc—1 m

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans.—Nlle-Orléans 9 décembre 1881.—Les actionnaires de cette Banque sont prévenus que l'élection annuelle, suivant l'article 22 de la charte, de neuf directeurs pour le service de l'année prochaine, aura lieu dans le salle de la Banque, LUNDI 19 du courant, de 10 heures du matin à 2 heures du soir.

E. LANDRY, Caissier.

9 déc—au 19.

Bureaux de New Orleans Insurance Association.—102 rue du Canal—Nouvelle-Orléans 6 décembre 1881—L'élection annuelle de douze directeurs de cette Association pour servir pendant l'année 1882, aura lieu aux bureaux de l'Association LUNDI, le 26 décembre 1881, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.

7 déc au 26 déc — LEON SERE, Secrétaire.

Bureaux de la New Orleans Insurance Company, au coin des rues Camp et Canal, 5 décembre 1881.—L'élection annuelle de douze Directeurs de la dite compagnie pour servir pendant l'année suivante, aura lieu aux bureaux de la Compagnie, LUNDI, 26 décembre 1881, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

5déc—6 au 26

Bureaux de la New Orleans et Carrollton Railroad Co.—Nouvelle Orléans, 2 décembre 1881—L'élection annuelle pour les directeurs de cette compagnie aura lieu conformément à la loi, le LUNDI, 2 janvier 1882, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi, aux bureaux de la compagnie, No. 17 rue Baronne.

WALTER V. CROUCH, Secrétaire.

4 déc—1m

Bureaux de New Orleans City R. R. Co.—No 102 rue du Canal.—Nlle-Orléans, 2 décembre 1881—L'élection annuelle pour les Directeurs de cette compagnie aura lieu à son bureau LUNDI, 19 décembre, de midi à 2 heures de l'après-midi.

RICHD. F. HARRISON, Secrétaire.

3déc au 19

Dissolution de société.

LA société existant jusqu'à ce moment entre les soussignés sous la raison sociale de MOFFAT & GUGENHEIM est par le présent dissoute d'un commun accord.

Nlle-Orléans, Lne, 28 novembre 1881.

GEO. D. MOFFAT,
A. GUGENHEIM.

Les affaires faites jusqu'à présent sous le nom et la raison sociale de MOFFAT & GUGENHEIM seront continuées par le soussigné pour son propre compte.

GEO. D. MOFFAT.

La société de MOFFAT & GUGENHEIM ayant été dissoute d'un commun accord, je sollicite pour GEO. D. MOFFAT, successeur de la maison, le patronage qui a été si libéralement accordé à celle-ci.

29 nov—1m — A. GUGENHEIM.

Barils à mélasse à vendre à bas prix!

3000 BARILS à mélasse No 1, de diverses grandeurs; aussi des boucauts à sucre, demi-barils et tierçons. Tous les ordres laissés au No 8 de la rue de la Douane seront remplis avec soins par W. F. WAISH, à la tonnellerie du Pélican, coin des rues Clio et Howard et au No 13 de la rue Front — 7 déc - 1m D&J

A Vendre.

500 sacs CHICKEN FEED (riz cassé) à vendre par

Thompson Rise Mill,

50 et 51 RUE PETERS, entre Conti et Bienville.

6oct—3m

ATTENTION!
Planteurs Sucriers!

Acide sulfurique,
Acide Muriatique,
Super Phosphate de chaux sol. et
Super Phosphate d'Alumine sol.

Pour la clarification du jus de la canne, fabriqués et à vendre par la

Stern's Fertilizer and Chemical Manufacturing Company,

14 rue de l'Union, Nouvelle-Orléans.

21oct—3m

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 8

Entre St.-Louis et Conti.

BASILE BARES a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et accord de pianos. Les fournitures employées pour la réparation sont reçues directement de la maison Maller de Paris. Toutes les réparations sont garanties et promettent une entière satisfaction. Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.

Les ordres pour la campagne seront exécutés avec la plus grande célérité.

20 déc—[illegible]

PROFESSEUR.

UN homme d'un âge mûr, ayant une grande expérience de l'enseignement, désirerait trouver une place de professeur soit en ville soit à la campagne. Il peut enseigner outre les langues anciennes, le français, l'anglais, l'espagnol et l'italien, ainsi que les mathématiques. Il consentirait à aller à la campagne, dans une famille honorable, pour se charger de l'éducation des enfants. Il fournira les références les plus satisfaisantes. S'adresser, pour tous les renseignements que l'on voudra obtenir, au bureau de "l'Abeille".

Si quelque famille de la campagne voulait lier les services du professeur, écrire directement aux éditeurs de "l'Abeille"

5nov—1m V&C

ANT. CARRIERE,
E. L. CARRIERE, — CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No. 3½ RUE CARONDELET

Avances libérales sur consignations [illegible] Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No. 104 rue du Canal.

Vingt-Septième Etat Annuel.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1881, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu	$285.580 99	
Risques maritimes	26,455 71	
Risques de rivière	26,519 30	
Total des primes	$318,565 42	
Moins primes non acquises	84,068 00	
Primes nettes 31 mai 1881		$234,502 42

PERTES PAYÉES.

Sur risques de feu	$64,392 90	
Sur risques maritimes	5,182 27	
Sur risques de rivière	6,931 56	
Taxes et dépenses, moins intérêt	25,233 27	
Réassurances et primes remboursées	16,942 41	108,574 06
Profits		$125,938 4

La compagnie a l'actif suivant:

Propriétés foncières	$226,96990
Bons de ville ($42,650)	12,000 00
Actions de banques, de chemins de fer et autres	71,687 12
Billets garantis par hypothèques ou nantissement	145,853 63
1442 actions de la compagnie des Water Works de la Nlle-Orléans	46,215 00
Billets à recevoir	59,303 56
Primes en voie de collection	35,225 26
Scrip de ville ($6,379 39)	2,000 00
Jugements sur billets hypothécaires	7,200 00
Argent en caisse	78,871 72
	$687,546 22

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

P. FOURCHY, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Signé et assermenté devant moi ce 11ème jour de juin 1881.

MICHEL V. DEJEAN, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue ce 11 juin 1881, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de 25 pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1881 payable le troisième lundi de juillet prochain.

Dix pour cent d'intérêt sur le fond capital pour l'année expirant le 31 mai 1881, sont payables sur demande.

DIRECTEURS.

P. Maspero,	J. J. Fernandez,
Paul Fourchy,	John Geddes,
John B. Lallande,	D. Fatjo,
Edward Toby,	D. A. Chaffraix,
M. W. Smith,	Chas. Lafitte,
	B. W. Taylor.

12juil—1a

COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLES DU SUN.

Capital payé..........$500,000

Vingt-cinquième Etat Annuel.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU SUN, 52 rue du Camp, Nouvelle-Orléans, 1er Janvier 1881.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa charte, la Compagnie publie l'état de situation ci-après pour l'année prenant fin le 31 décembre 1880:

Montant des primes pour l'année expirant le 31 décembre 1880—

Risques d'incendie	$225,149 75	
Risques de rivières	125,304 12	
Risques maritimes	61,277 94	
		$411,731 81
A ajouter—Risques non-échus, 1879		99,322 00
		$521,054 81
Risques non-échus, 1880	$98,251 00	
Primes remboursées	14,598 54	
		112,849 54
Primes nettes		$408,205 27

A déduire:

Pertes, etc., payées durant la même période—

Sur les risques d'incendie	$44,397 88	
Sur les risques de rivières	79,835 77	
Sur les risques maritimes	29,169 31	
		$153,402 96
Réserve pour les pertes non-arrangées et non-acquittées		31,200
		$184,602 6
A ajouter—Réassurances	$63,454 45	
Dépenses	32,030 90	
Bureau des Assureurs	5,810 36	
Taxes	3,592 35	
Loyers	2,060 00	
		$112,997 86
Fonds de réserve, 2 pour cent sur le capital		10,000 00
Dividende sur le capital actions payées	$49,582 31	
A déduire—L'escompte et l'intérêt	28 815 13	20,767 72
		$328,368 28
Profits nets actuels		$79,837 04

La compagnie possède les valeurs ci-après dénommées, estimées aux taux du marché:

Actions et Bons	$351,580 12
Prêts et Hypothèques	22,610 00
Prêts sur nantissements	36,510 40
Billets à recevoir	5,386 07
Propriété foncière	54,000 00
Primes en voie de perception	23,580 56
Argent en caisse	173,816 96
Total des valeurs	$679,084 21

L'exposé qui précède est une copie juste, vraie et exacte des livres de la compagnie.

JAS. I. DAY, Président.

H. CARPENTIER, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce dix-neuvième jour de janvier 1881.

A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil des Directeurs à une réunion tenue le dix-neuvième jour du mois de janvier 1881, après avoir mis de côté Dix Mille Piastres des profits nets de l'année, comme fonds de réserve, et payé les Dix Pour Cent de Dividende aux actionnaires, a résolu de payer un Dividende Comptant de VINGT POUR CENT sur les primes nettes gagnées de l'année expirant le 31 décembre 1880, le dit dividende payable à partir du LUNDI, 24 janvier 1881.

DIRECTEURS.

E. J. Hart	Julius Weis,	Ashton Phelps,
H. Renshaw	R. C. Hamilton,	D. Fatjo,
B. Bisso,	J. C. Morris,	T. L. Airey,
A. Baldwin,	James I. Day,	R. E. Craig,
C. Macready,	Thos. Simms,	Sam'l L. Boyd,
W. R. Seymour,	Chas. Roberts,	J. G. Gaines,
D. A. Chaffraix,	J. A. Blanc,	J. B. Flower,
J. L. Harris,	H. Newman,	

23 janv—1an

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE INSURANCE COMPANY.

Département du Sud.

Bureau: coin Carondelet et Gravier.

Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS, auquel doit s'ajouter la responsabilité illimitée des propriétaires.

Etat de situation de la Compagnie, 1er Janvier 1881.

Actif brut provenant des incendies	$12,167,538 4
Passif sur les incendies, y compris le capital payé	5,875,957 54
Excédent net	$5,291,580 90

Etat de situation de la succursale des E.-U. 1er juillet 1881.

Actif	$4,592 248 18
Passif	2,550,166 52
Excédent	2,042,081 66

On sollicite des assurances pour risques de toutes sortes. Le Bureau des Directeurs, est pleinement autorisé à régler et payer toutes les pertes survenant en cette ville, ce qui place la Compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies locales, opérant en vertu de chartes conférées par les lois de l'Etat.

Bureau de Directeurs.

J. F. SCHRODER, Esq., Chairman, de la maison L. Christ & Co.
NEWTON BUCKNER, Esq., de la maison Buckner & Co.
PERRY NUGENT, Esq., de la maison Nugent & Lallande.
PETER [illegible] Esq., de la maison [illegible]
HENRY V. [illegible] Secrétaire Résident
JULES BOURROUX, Assistant Secrétaire Résident
[illegible] LOW, sous-assistant secrétaire.

Nlle-Orléans, 20 octobre 1881.

24 oct—1an vetc

ASSURANCES.

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans

Pour l'année expirant le 31 décembre 1880.

Primes de feu	$307.798 10	
Primes maritimes	104,810 45	
Primes de rivières	47,872 04	$460,480 59
Moins—Primes sur risques non-expirés	$102,601 36	
Primes remboursées	16,909 96	
Réassurances	29,501 41	$149,012 66
Primes nettes		$311,467 96
A ajouter—Montant provenant des intérêts, sauvetages et loyers	$41,406 50	
Contingent	15,679 66	867,086 16
		$368,554 11
A déduire—Pertes par le feu	$64,526 97	
Pertes maritimes	51,490 74	
Pertes de rivières	17.917 81	133,945 62
Réduction (rabais et commissions)	56,097 35	
Contributions charitables	1,191 75	
Taxes d'Etat, de ville licences	7,233 95	
Bureau des assureurs corps de sauvetage et Babcock	6,607 16	
Dépenses générales, frais de bureau et d'agences	36,290 93	$238,513 79
Profits nets		$130,041 32
A déduire—Dividende de Juillet 1880	$35,000 00	
Dividende de Décembre 1880	25 000 00	
Surplus	65 041 32	130,041 32

ACTIF DE LA COMPAGNIE:

Argent en banque	$ 67,101 27
Bons des Etats-Unis	220,000 00
Propriétés foncières, estimation faite au plus bas prix du marché	39 640 00
Billets garantis par première hypothèque sur des propriétés de ville	191,000 00
Billets garantis par nantissement de gages réalisables	42,550 00
Billets, prêts sur demande, garantis par des gages réalisables	32,000 00
Bons du N. O. Waterworks	16,587 36
Bons de la Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans	36,500 00
Actions de banque, d'assurances et autres actions estimées au prix du marché	36,875 00
Primes en voie de collection	14,[illegible]
Du par des agents	[illegible]
	$715,486 06

Capital	[illegible]
Réserve...	[illegible]
Dividende...	[illegible]
Dividende... décembre	[illegible]
Surplus	[illegible] 041 32 — $715,486 06

L'état [illegible] copie exacte et correcte des livres de [illegible]

J. W. [illegible] — J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 12 janvier 1881.

JAS. FAHEY, Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis, qu'après un examen minutieux, l'estimation de l'actif est [illegible] ci-dessus, est vraie et correcte.

ANT. CARRIÈRE,
W. A. BELL,
A. SCHREIBER,
E. GALLY.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 11 janvier 1881, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le capital social aux actionnaires en à leurs ayant-droit.

Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1881.

—DIRECTEURS—

JULES ALDIGÉ,	E. GALLY,
THEO. BRIERRE,	CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL,	PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIÈRE,	A. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON,	CHAS. E. SCHMIDT
D. FATJO,	JULES TUYES.

14 an—1an

ANNUAL STATEMENT OF THE NEW ORLEANS INSURANCE COMPANY.

For the year ending the 31st December 1880.

Fire premiums	$307,798 10	
Marine premiums	104,810 45	
Inland premiums	47,872 04	
		$460,480 59
Less—Premiums on risks not terminated	$102,601 36	
Return premiums	16,909 96	
Reinsurances	29,501 41	
		$149,012 66
Net earned premiums		$311,467
Add—Interest, salvage and rents	$41,406 50	
Contingent	15,679 66	
		$57,086 12
		$368 554 11
Deduct—Fire losses	$64,526 97	
Marine losses	51,490 74	
Inland losses	17,917 81	
		$133,945 62
Rebate and commission	56,097 35	
Charitable donations	1,191 75	
State and city taxes and licenses	7,233 95	
Board of Underwriters Babcock and Salvage corps	6,607 16	
Gross expenses, home office and agencies	36,290 93	
		$238,513 79
Gross profits		$130,041
Deduct—Dividend of July 1880	$35,000 00	
Dividend Dec., 1880	25,000 00	
Surplus	65,041 32	
		$130,041 32

The company has the following:

Cash in banks	$67.101 27
United States Bond	220,000 00
Real Estate (lowest valuation)	39,640 00
Notes secured by first mortgage on city properties	191,000 00
Notes secured by pledges of available securities	42,550 00
Notes, loan on call secured by available securities	32,000 00
Bills receivable for premiums	16,587 36
New Orleans Water Works Bonds	36,500 00
New Orleans City Railroad bonds	36,875 00
Banks, Insurance Companies and other stocks, par value	14,005 26
Premiums in course of collection	76,000 00
Due by agents	3,312 36
	$715,486 06

LIABILITIES.

Capital stock	$500,000 00
Reinsurance reserve	102,601 36
Unclaimed Dividends	2,355 56
Dividends of December 31, 1880	25,000 00
Surplus	85,041 32
	$715,486 06

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

J. W. HINCKS, Secretary. — J. TUYES, President.

Sworn to and subscribed before me this 12th day of January, 1881.

JAS. FAHEY, Notary Public.

We, the undersigned Special Committee, appointed by the Board of Directors of the New Orleans Insurance Company to appraise the assets of said Company, hereby certify that, after a careful examination, the valuation of said assets, as above specified, is true and correct.

ANT. CARRIERE,
W. A. BELL,
A. SCHREIBER,
E. GALLY.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 11th of January 1881, it was resolved to pay on demand the semi-annual interest dividend of 5 per cent. on the capital stock to the stockholders, or their legal representatives.

J. W. HINCKS, Secretary.

New Orleans, January 12, 1881.

DIRECTORS.

JULES ALDIGÉ,	E. GALLY,
THEO. BRIERRE,	CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL,	PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIÈRE,	A. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON,	CHAS. E. SCHMIDT
D. FATJO,	JULES TUYES.

14 jan—1an

LEON QUEYROUZE. — OSCAR BOIS

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE

GROCERIES, VINS, LIQUEURS

—ET—

Toutes sortes de Produits de l'Ouest,

AUX MAGASINS BLEUS,

Coin Vieille-Levée et Bienville.

19juil — 1an. — Nlle Orléans.